



Tests d'urinaires

Par **jome**, le **20/09/2016** à **18:51**

Bonsoir

j'ai fait un test urinaire pour moi-même et j'ai eu les résultats mais je ne comprends pas. le laboratoire a écrit
cannabis (11nor-D9-thc) seuil:50ng/ml
ça veut dire quoi

Par **Visiteur**, le **20/09/2016** à **18:59**

Etes-vous sous cannabis lorsque vous écrivez ?

Je traduis pour les autres lecteurs...

j'ai fait un test urinaire pour moi-même et j'ai eu les résultats mais je ne comprends pas. le laboratoire a écrit cannabis (11nor-D9-thc) seuil:50ng/ml
cela veut dire quoi ?

Le seuil de positivité d'un test au cannabis est fixé à 50ng/ml. Mais certaines techniques, plus sensibles, ont un seuil à 20ng/ml. Quoi qu'il en soit, en matière de détection de stupéfiants, le seuil de positivité n'est pas un seuil de tolérance mais un seuil de sensibilité du test utilisé. Il n'y a pas de seuil de tolérance dans le cas des stupéfiants. Tout examen se révélant positif peut donc éventuellement conduire à une sanction

PS/ Il faut savoir que le stockage du THC dans les tissus graisseux dépasse les dosages urinaires bien au-delà du moment de l'influence psycho-active du cannabis.